



Ministère du Plan

Le Ministre d'Etat

N°2165/CAB/MINETAT/MIN.PLAN/CMNK/ITIE/frat/2021

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(avec l'expression de ma Très Haute Considération)
Hôtel du Gouvernement
à Kinshasa-Gombe
.....
- Son Excellence Madame la Vice-Premier Ministre,
Ministre de l'Environnement et Développement
Durable ;
- Madame la Ministre des Mines, 1^{ère} Vice-Présidente du
Comité Exécutif de l'ITIE-RDC ;
- Monsieur le Ministre des Hydrocarbures ;
- Mesdames et Messieurs les membres du Comité Exécutif
de l'ITIE-RDC ;
- Monsieur l'Administrateur Délégué de la Fédération des
Entreprises du Congo (FEC) ;
- Madame l'Administrateur du Groupement des
Explorateurs et Producteurs Pétroliers ;
- Monsieur le Coordonnateur National de l'ITIE-RDC.
(Tous) En R.D. Congo
- Monsieur le Président de la Chambre des Mines
à Lubumbashi/Haut-Katanga
.....
- ✓ **A Monsieur le Directeur Général de PERENCO REP
SARL
à Kinshasa**

Concerne : Collecte complémentaire des données sur la propriété effective.
- Rappel.

Monsieur le Directeur Général,

Je reviens à ma lettre n°1705/CAB/MINETAT/MIN.PLAN/CMNK/ITIE/frat/2021 du 08 octobre 2021 dont objet mieux repris sous rubrique, pour constater et vous informer qu'à l'échéance du 15 novembre 2021 vous impartie, vous n'avez pas transmis au Coordonnateur National de l'ITIE-RDC, le formulaire actualisé des propriétaires effectifs, dûment rempli et conforme au modèle reçu.

Cette situation empêche la RDC de rencontrer pleinement l'exigence sur la propriété effective alors qu'elle est engagée dans la préparation de la prochaine validation par les Instances de l'ITIE-Internationale, processus qui débute le 1^{er} janvier 2022.

Par conséquent, je vous rappelle l'urgence que requiert la transmission au Coordonnateur National du complément d'informations attendues.

Pour ce faire, un délai supplémentaire de 7 jours, à dater de la réception de la présente, vous est accordé pour transmettre ledit formulaire dûment rempli au Coordonnateur National de l'ITIE-RDC, qui me lit en copie.

Vous voudrez bien accorder à l'exécution de la présente, le bénéfice de l'urgence.

Veillez agréer, **Monsieur le Directeur Général**,
l'expression de ma parfaite considération.

Christian MWANDO NSIMBA KABULO